

MONTAUDIN





SOMMAIRE



Vie municipale

État civil	3
Le mot du Maire	4
Invitation aux vœux 2023	5
Rénovation salle des fêtes – résidence des pommiers	6
AFN	7
EHPAD Eugène Marie	8-9
École publique « Auguste Lécuyer »	10
Médiathèque	11
Concours des maisons fleuries 2022	12
Un joli coin de MONTAUDIN	13
Accueil de loisirs	14
Chantier argent de poche – Fête de quartier Rue de Bretagne	15



Vie associative

IME	16-17
Arlequin et Compagnie	18
Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	19
Ecoles privées Sacré-Cœur - Sainte Marguerite	20-21
APEL – OGEC – Les P'tits Montaudinois	22-23
APE école publique « Auguste Lécuyer »	24
Team Cycliste Montaudinois	25
GJ-ASCL Landivy	26
LM Football Club	27
ADMR	28-29
Le Club de l'espoir – Les bénévoles des portages de repas	30
EPI du Bocage	31
Don du Sang – Le Ruban Vert	32
Les virades de l'espoir	33



Environnement

Les bons gestes au quotidien	34
Polleniz	35



Le Bocage Mayennais

Maison des initiatives Jeunesse	36-37
Programme des randonnées	38-39



Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	40 à 44
--	---------



Infos pratiques	45 à 51
-----------------	---------

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dit « oui »...

9 juillet 2022 : Mariage de Denis-Prosper MARILLY et Danielle PAJON, domiciliés « 1, Rue d'Ernée » à MONTAUDIN

10 septembre 2022 : Mariage de Antoine TRÉGUER et Charlotte RÉGNIER, domiciliés « 4, Forgelle » à MONTAUDIN

10 septembre 2022 : Mariage de Nicolas BENÂTRE et Céline PITHOUD, domiciliés « 2, La Rochelle » à MONTAUDIN



Ils nous ont quittés ...

- ✓ Gérard GOUIN, décédé le 9 juillet 2022 à LAVAL, domicilié « 3, La Paisière »
 - ✓ Thérèse RÉBILLARD, décédée le 12 juillet 2022 à LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, anciennement domiciliée « 2, Rue du Stade »
- ✓ Joseph BOISSEL, décédé le 30 juillet 2022 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Marguerite CASSEAU, décédée le 5 août 2022 à FOUGERES, domiciliée « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Marie-Thérèse IGNACE, décédée le 16 août 2022 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
 - ✓ Paulette DESTAIS, décédée le 18 août 2022 à FOUGERES, domiciliée « 5, Rue de Carelles »
- ✓ Marie-Josèphe TROHEL, décédée le 26 octobre 2022 à ERNÉE, domiciliée « 17, Cité de la Gare »
 - ✓ Blandine BOISSEL, décédée le 10 novembre 2022 en son domicile « 28, Rue de Normandie »



ETAT CIVIL 2022

3 naissances (2 garçons et 1 fille)

3 mariages

14 décès



LE MOT DU MAIRE



Cet été a été particulièrement chaud et sec et le retour de la pluie s'avère être une bonne nouvelle pour la nature. Sur le plan sanitaire, la rentrée était appréhendée. Le Covid est toujours présent mais il n'a pas impacté la vie économique et sociale. La rentrée s'est déroulée dans des conditions presque normales.

Depuis quelques mois, le contexte économique a évolué. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nous tous. L'action municipale se poursuit dans ce contexte difficile et incertain.

Les travaux de la salle des fêtes se terminent. La rénovation a été plus longue que prévu pour des raisons de confinements successifs liés au Covid entraînant des problèmes de planning pour les entreprises et autres aléas. Le prolongement des travaux a eu un impact également sur le transfert du service de restauration scolaire à la Rabine. Le personnel de la cuisine a vu son organisation perturbée et les bénévoles ont accompagné les enfants à la cantine sur une longue période. Merci à vous !

La commune dispose maintenant d'une salle des fêtes fonctionnelle et aux normes. Ce bâtiment bénéficie d'une isolation performante et d'un système de chauffage avec zéro émission de gaz à effet de serre. Nous pouvons dès maintenant accueillir dans d'excellentes conditions matérielles et de confort les enfants au restaurant scolaire et les diverses activités des associations et des particuliers. Nous sommes heureux d'inaugurer cette nouvelle salle et l'ouvrir à nouveau aux locations.

La résidence des pommiers : les pavillons Mayenne-Habitat sont hors d'air, hors d'eau. Le chantier suit son cours.

La commune possède plusieurs bâtiments dans le centre bourg. Le conseil municipal va devoir réfléchir sur les priorités à donner sur leur rénovation en tenant compte des moyens financiers de la collectivité.

Pour donner suite aux études lancées sur le réseau d'assainissement collectif, des travaux sont à prévoir en 2024.

Pour le quartier du Parc, nous devons trouver une solution pour les coulées de boues et les inondations à répétition afin de répondre aux attentes tout à fait fondées des habitants. Une consultation a été lancée près de plusieurs entreprises pour réaliser des travaux d'aménagement. C'est un sujet qui doit prendre en compte l'écoulement des eaux de l'amont à l'aval.

De nombreux territoires sont confrontés au maintien de la présence médicale. MONTAUDIN n'échappe pas à cette réalité. Nous sommes très impliqués dans la recherche d'un médecin. De nombreux contacts sont pris qui restent pour l'instant infructueux. Les élus partagent l'inquiétude de nos habitants et mettent tout en œuvre pour trouver une solution.

La présence à MONTAUDIN de nombreux commerçants, artisans dynamiques et de services de proximité génère de l'attractivité. Elle se traduit par l'arrivée de nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue. Les effectifs de nos écoles se maintiennent et le marché de l'immobilier est actif.

Maxime FOURÉ, artisan spécialisé dans la mise en service, entretien, dépannage des pompes à chaleur et climatisation, s'est installé sur la commune. Laurent MÉRIENNE a créé une activité de paysan-boulangier. Félicitations et réussite à ces deux entrepreneurs !

La vie associative reprend ses marques après deux années difficiles. L'équipe municipale est très sensible au maintien des activités des associations et au soutien des bénévoles.

J'adresse mes remerciements à tous les élus qui s'engagent à mes côtés dans cette aventure humaine ainsi qu'aux agents municipaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bonheur, de convivialité et de bienveillance.



Le Maire,
ORY Bernard

INVITATION



LES HABITANTS DE MONTAUDIN
SONT CORDIALEMENT INVITES
AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
LE VENDREDI 13 JANVIER 2023
A 20 H - SALLE DES FETES



NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous avez emménagé à MONTAUDIN en 2020 – 2021 ou 2022 ? Chaque début d'année, les nouveaux montaudinois sont invités à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

L'occasion de rencontrer vos élus, de découvrir la commune et les réalisations effectuées l'année précédente.

**Pour recevoir une invitation, merci de vous inscrire
au secrétariat de la Mairie.**

VIE MUNICIPALE

SALLE DES FETES

Petit aperçu de l'évolution des travaux de rénovation de la salle des fêtes sur le 2^{ème} semestre 2022 :



Travaux d'enrobé



Construction du muret en pierres et des marches



Pose des luminaires et peinture des murs

RESIDENCE DES POMMIERS



 **11 NOVEMBRE**
14 - 18 **COMMEMORATION DE L'ARMISTICE**



Le 104e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré à MONTAUDIN le vendredi 11 novembre 2022.

A cette occasion, la Municipalité, en accord et avec le concours des AFN, a organisé une cérémonie commémorative qui a débuté par un rassemblement « Place de la Mairie » avec les drapeaux et la musique.

Le cortège s'est ensuite dirigé à l'église pour un temps de prières.



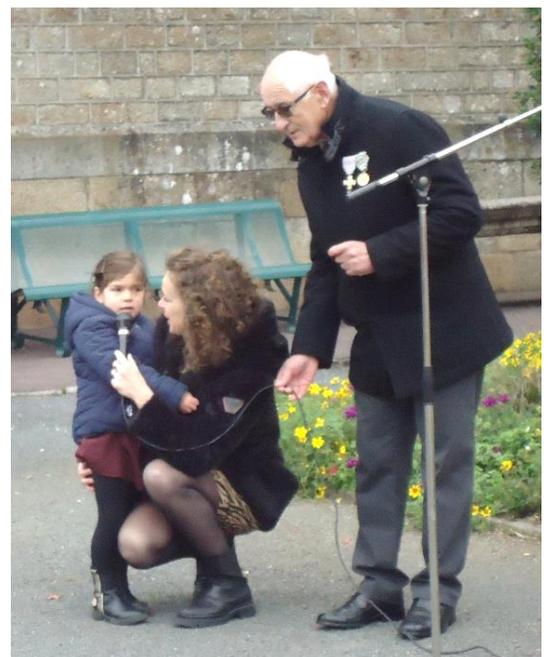
Temps de prières à l'église



Dépôt de la gerbe au monument aux morts



Lecture par Monsieur le Maire du message de Mr Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants



L'hymne national chanté par Rébecca

La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

Une semaine de vacances au soleil pour les résidents

8 résidents de l'EHPAD « Eugène Marie » ont passé une semaine de vacances à NOIRMOUTIERS, loin de leur quotidien. Ils étaient accompagnés d'une aide-soignante et de l'animatrice ainsi que des lycéens du lycée Rochefeuille de Mayenne, des résidents des EHPAD de Montenay, Ernée et St Denis de Gastines, mais également des habitants Ernéens et des résidents de la Résidence Autonomie de la Croixille.



Durant cette semaine ensoleillée, les résidents ont pu déguster des huîtres, visiter les marais salants et l'île aux papillons, faire un tour de l'île en train touristique, se promener au bord de l'eau, manger au restaurant ou tout simplement lézarder au soleil. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer de bonnes vacances !

Atelier aidant-aidé

Atelier du 22 novembre à 14 h : une rencontre s'est déroulée avec Mr Choynet (France Alzheimer) sur le thème « *perte de la mémoire : comprendre ce que la personne dit, fait ou montre, exprimer ses propres difficultés, qui rencontrer et à qui demander de l'aide* ».

Barbecue et fête de la musique

Le 21 juin, 1^{er} jour de l'été, les résidents se sont mis au rythme de la fête de la musique. Sous le barnum, résidents, personnel et membres du conseil d'administration ont profité d'un barbecue au son de l'accordéon de Pascal PERTRON. Le personnel a été mis à contribution pour animer ce repas qui a réjoui les résidents. Encore une fois le soleil était au rendez-vous.



Les résidents en balade



Pique-nique avec le club de Montaudin



Restaurant à la Haie-Traversaine



Découverte d'un robot de traite



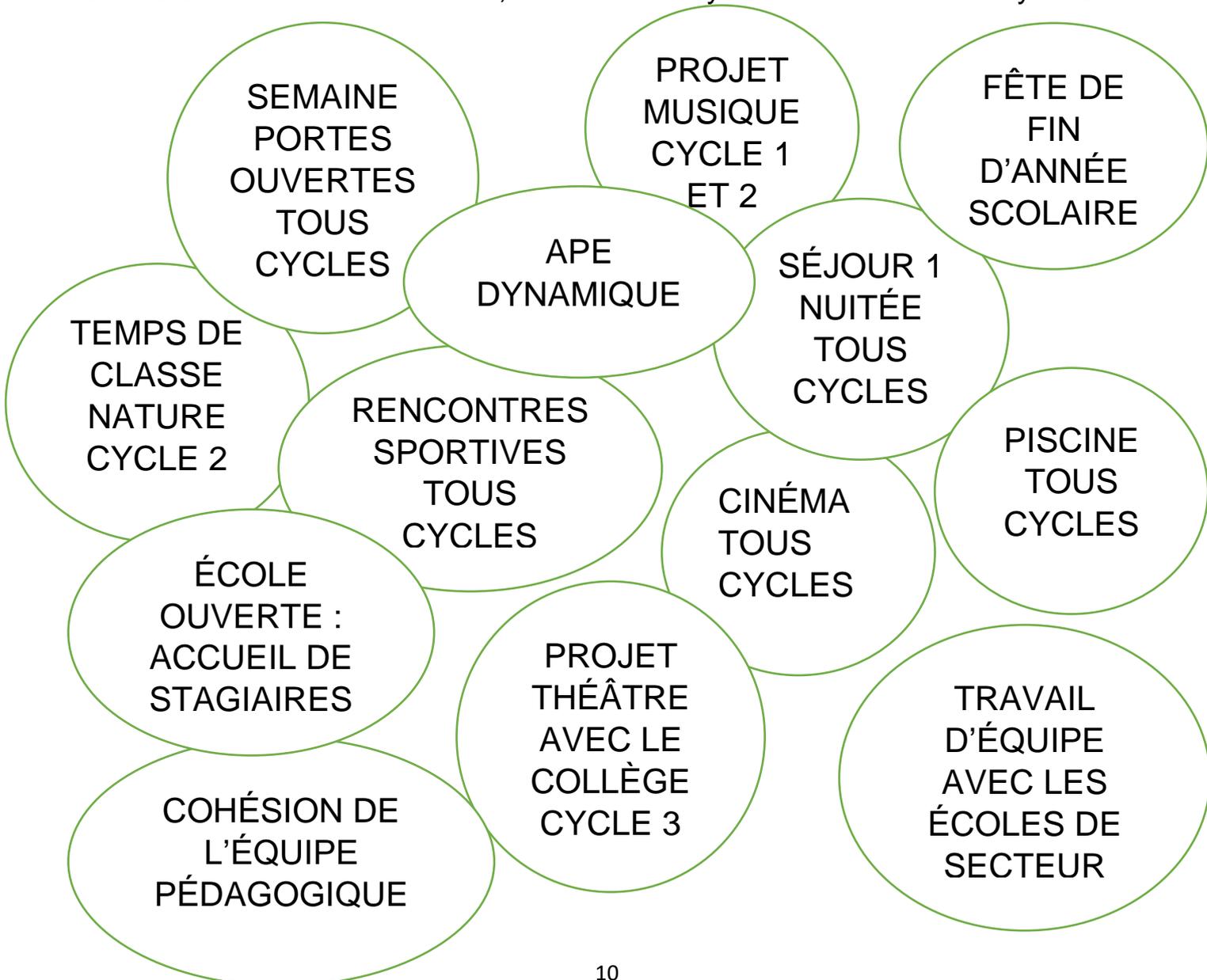
Ecole publique Auguste Lécuyer

L'équipe pédagogique :



Mathilde Chataigner (enseignante de cycle 1 et directrice) avec Rose Mérienne (ATSEM), Emeline Martin (enseignante de cycle 2) avec Jocelyne Coupé (AESH) et Céline Tumoine (enseignante de cycle 3).

27 élèves scolarisés en maternelle, 22 élèves en cycle 2 et 22 élèves en cycle 3.



MEDIATHEQUE



Adaptation des horaires
d'ouverture depuis le 1^{er} octobre

mardi de 15 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h à 18 h 30

vendredi de 16 h à 18 h

samedi de 10 h à 12 h 30

La médiathèque est fermée du
23 au 31 décembre

Des exemples de ce qui a pu se passer à
la médiathèque ces derniers mois...



En juillet dernier, atelier papier mâché
avec Marianne ; les participants ont
fabriqué leur propre feuille de papier
recyclé puis des formes et/ou prénom



En octobre, Jean-Claude Roche a
partagé sa passion pour les
instruments de musique d'Asie dans le
cadre de l'automne du Réseau Lecture

Dates à retenir dès à présent !

12/01 – 10 h – BB lecteurs animation surprise

20/01 – Show case « Dynamik orchestre » dans le cadre de la
Nuit de la lecture

11/02 – 10h30 – Café littéraire

17/02 – 14h30 – Atelier numérique 3/6 ans

24/02 – 14h30 – Atelier Makey Makey +6 ans

Fin mars – atelier/rencontre auteur BD dans le cadre du Prix
bull'gomme 53

20/04 – 10h – Atelier Croq' les mots, marmot !

10/05 – 17h – Bulle sonore Croq' les mots, marmot !

3 et 4/06 - Salon Croq' les mots, marmot ! à Mayenne

10/06 – 10h30 – Café littéraire

24/08 – horaire à définir – lectures au plan d'eau

Nouveauté !

Le réseau lecture vous propose depuis
fin d'année 2022 une plaquette de
saison regroupant l'ensemble des
animations proposées...la plaquette
du 1^{er} semestre 2023 est disponible,
n'hésitez pas à la demander.



Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Année 2022

1^{ère} catégorie

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- 1^{er} prix :** Mme Claire DESTOUCHES « 5, Rue de la Futaie »
2^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Robert LABBÉ « 11, Lotissement de la Vallée »
2^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Philippe FROMOND « 3, Impasse du Moulin Péan »
3^{ème} prix : Mr et Mme Yves HODBERT « 1, Impasse du Moulin Péan »
4^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Raymond DAUGUET « 10, Les Bergeries »
4^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Bernard CAILLIERE « 4, Les Bergeries »
5^{ème} prix : Mr et Mme Joseph BOISSEL « 9, Cité du Moulin Péan »
6^{ème} prix – exaequo : Mme Marie-Ange LEMONNIER « 12, Cité du Moulin Péan »
6^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Albert FOUILLEUL « 5, Le Parc »
7^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Yannick ROINEL « 1, Rue de la Rabine »
7^{ème} prix – exaequo : Mme Annie JOURDAIN « 5, Cité du Moulin Péan »
8^{ème} prix : Mr et Mme Jean-Paul MOUTEL « 8, Les Bergeries »
9^{ème} prix : Mr et Mme Gaston JOHAN « 2, Cité du Moulin Péan »
10^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Victor GAULTIER « 8, Cité du Moulin Péan »
10^{ème} prix – exaequo : Mr et Mme Léonce LAGOUTTE « 8, Lotissement de la Vallée »
10^{ème} prix – exaequo : Mr Roger GILLARD « 18, Rue du Point du Jour »

2^{ème} catégorie

FACADE ET FENETRES SUR RUE

- 1^{er} prix :** Mr et Mme Emeric GEAIRON « 3, Place de l'Eglise »
2^{ème} prix : Mr et Mme Marcelline SIMONOTTI « 4, Rue des Poules »
3^{ème} prix : Mme Odile MORAINÉ « 2, Place de la Mairie »
4^{ème} prix : Mr et Mme Joseph GESMOND « 4, Place de l'Eglise »
5^{ème} prix : Mme Marie-Joseph TRIGUEL « 6, Place de l'Eglise »



3^{ème} catégorie

COUR – JARDINET - TERRASSE

- 1^{er} prix :** Mr et Mme Bernard MORAINÉ « 9, Rue du Stade »
2^{ème} prix : Mme Marie GALIBOURG « 5, Rue du Stade »
3^{ème} prix : Mr et Mme Gervais GOUGEON « 4, Rue du Stade »
4^{ème} prix : Mr et Mme Gabriel GOBBÉ « 21, Cité du Moulin Péan »
5^{ème} prix : Mr et Mme Michel TRIGUEL « 11, Rue du Tilleul »



Prix Spécial

PARC VISIBLE SUR LE COTE DE LA PROPRIETE

Mme Odile MOREAU « 11, Cité du Moulin Péan »

UN JOLI COIN DE MONTAUDIN

Comme beaucoup de Montaudinois, sans doute, nous ne connaissons pas tous les « coins et recoins » ou les « beaux coins » de notre village. C'est pourquoi nous voulions vous présenter dans cet article, le jardin d'Odile Moreau. Mais... est-ce vraiment un jardin ? N'est-ce pas plutôt un parc que certains surnomment d'ailleurs « Le Petit Renaudie » ?

En tout cas, pour les membres du jury qui ont fait le tour des maisons fleuries en juillet dernier, il a semblé que cet espace ne rentrait pas du tout dans nos trois grilles et nous lui avons attribué un prix spécial. Nous avons également souhaité faire un article sur le bulletin municipal avec l'autorisation d'Odile.

Cet article nous permet, par la même occasion, de parler de Gilbert Moreau qui a marqué la vie de notre village. Gilbert était horticulteur. Il travaillait chez Sauvé puis est devenu éducateur technique à l'IME de Montaudin à l'appel de Monsieur Christian Rossignol, le directeur de l'époque, qui voulait créer une section horticulture. C'est à ce moment-là que la famille Moreau est venue habiter à Montaudin.

Une fois installés, Odile et Gilbert ont commencé par créer un jardin potager. De l'autre côté de leur clôture, c'était une parcelle de la commune, occupée par des moutons et des chevaux. Mais le terrain était plus ou moins tombé dans l'abandon et s'était retrouvé en friches. Forcément, la vue depuis la maison Moreau n'était pas du goût du couple amateur d'une nature plus « organisée ». Ils ont donc décidé d'acheter cette parcelle de 1 000 m² en 2012.

QUELQUES DÉTAILS SUR CE JOLI PARC

- Arrangements d'arbres ou arbustes à feuilles caduques et de persistants.
- Nombre de variétés de plantes ? Impossible à dire mais ... beaucoup! Odile a commencé à mettre des étiquettes pour s'y retrouver.
- 24 sortes d'hydrangeas et hortensias.

Odile est aidée pour entretenir l'ensemble.

POURQUOI LE « PETIT RENAUDIE » ?

Gilbert était un passionné de jardinage et participait activement à l'entretien et aux manifestations des Jardins des Renaudies à Colombiers du Plessis.

Merci Odile de continuer à entretenir ce joli coin de Montaudin.

La commission « Maisons Fleuries »

Photos prises par Odile





ACCUEIL DE LOISIRS



HEURES D'OUVERTURE :

Matin 7h00 à 8h40

Soir 16h30 à 18h30 (19 h sur demande)

Mercredi et vacances 7H30 à 18h30

(7h sur demande)

(Possibilité de cantine le midi, prévenir le centre)

INSCRIPTION POUR LES VACANCES

Le programme détaillé se trouve sur le site de la CCBM. Il est également envoyé par mail aux parents inscrits au centre.

Il est impératif de réserver pour les vacances ainsi que pour le mercredi.

Depuis la rentrée, les inscriptions doivent se faire via le portail famille.

Si vous n'êtes pas inscrit, contactez « Croc' Loisirs » afin d'obtenir vos codes.

TARIFS PERISCOLAIRE (GARDERIE)

2 tarifs sont en place

(Imposable ou non- imposable)

Pour bénéficier de la réduction, merci de joindre votre avis de non-imposition (recto-verso) au dossier d'inscription (doit figurer la phrase « vous n'êtes pas imposable... »).

Périscolaire (matin ou soir) : 1.65 € ou 1.70 €

La facture est établie chaque fin de mois et payable au centre de loisirs. Les CESU sont acceptés.

TARIFS MERCREDI ET VACANCES

Les tarifs sont dorénavant établis suivant votre quotient familial pour les et mercredis et les vacances. Vous devez impérativement fournir votre attestation.

Les factures sont envoyées par courrier par la CCBM et sont à régler au trésor public directement.

Pour les paiements avec les tickets MSA, vous devez les faire remplir par le centre de loisirs avant de les envoyer.

Mode de tarification	grille de tarif 2022 au quotient familial						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,33 €	5,66 €	5,99 €	6,31 €	6,64 €	6,97 €	7,30 €
1/2 journée (vacances)	2,67 €	2,83 €	2,99 €	3,16 €	3,32 €	3,48 €	3,65 €
Journée (mercredi)	3,75 €	3,97 €	4,19 €	4,42 €	4,65 €	4,87 €	5,10 €
1/2 journée (mercredi)	1,88 €	1,99 €	2,10 €	2,21 €	2,32 €	2,44 €	2,55 €
semaine complète	25,32 €	26,88 €	28,44 €	29,99 €	31,56 €	33,11 €	34,67 €
semaine de 4 jours avec un jour férié	20,28 €	21,52 €	22,76 €	23,99 €	25,24 €	26,48 €	27,72 €
Journée option sport	5,88 €	6,23 €	6,59 €	6,95 €	7,31 €	7,66 €	8,03 €
½ journée option sport	2,92 €	3,11 €	3,29 €	3,47 €	3,66 €	3,85 €	4,03 €

Les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier 2023.

Ouverture du centre pendant les vacances scolaires 2022/2023 :

du 19 décembre au 23 décembre 2022

du 13 au 24 février 2023

du 17 au 28 avril 2023

du 10 juillet au 4 août 2023 (site de Montaudin)

du 14 au 31 août 2023 (site de Landivy)

ALSH « Croc'Loisirs »
« 12, Rue de la Rabine »
53220 - MONTAUDIN

Téléphone : 02 43 05 65 36
mail : centredeloisirs.montaudin@orange.fr

CHANTIER ARGENT DE POCHE



Les jeunes étaient encadrés par Michel Damourette, agent du service technique.

Cet été, quelques jeunes ont participé à l'action « CHANTIER ARGENT DE POCHE » mis en place par la Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ).

En complément d'actions de désherbage au cimetière, plusieurs travaux ont été réalisés à l'école publique : nettoyage du mobilier, nettoyage des cours, rangement de la bibliothèque, rangement du grenier.



Fête de quartier Rue de Bretagne



Le travail à l'IME de Montaudin a beaucoup évolué !

Cette évolution est principalement liée à la scolarisation.

UN PEU D'HISTOIRE SUR LA QUESTION DE LA SCOLARISATION DES JEUNES HANDICAPÉS

L'aspect « scolarité » pour les jeunes en situation de handicap a été l'objet de profonds changements depuis les années 70. D'une scolarisation souvent « séparée » en institut spécialisé - par exemple à l'IME de Montaudin - nous sommes passés à des mesures « d'intégration scolaire » au début des années 80. Intégrer scolairement signifiait alors que l'enfant était présent en classe ordinaire (intégration « individuelle ») ou affecté dans une classe spéciale (intégration « collective ») ou bien encore, l'enfant recevait une mesure mixte avec un temps partiel en milieu scolaire ordinaire et l'autre temps partiel en établissement spécialisé.

LES EVOLUTIONS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SUR LE PLAN SCOLARISATION

Progressivement, la question est devenue : « *Doit-on seulement tenir compte des difficultés d'adaptation d'un enfant au milieu scolaire ordinaire pour déterminer son orientation ? Ne doit-on pas plutôt s'interroger sur les capacités de l'école à s'adapter elle-même à la diversité des enfants - parmi lesquels des enfants reconnus « handicapés » ?* »

La loi du 11 février 2005 a clairement affirmé qu'aucun enfant ne doit être exclu de l'école de la République. Pourtant ce n'est que tout dernièrement que les textes officiels (2014 et 2015) ont incité l'école à s'ouvrir encore davantage aux jeunes en situation de handicap.

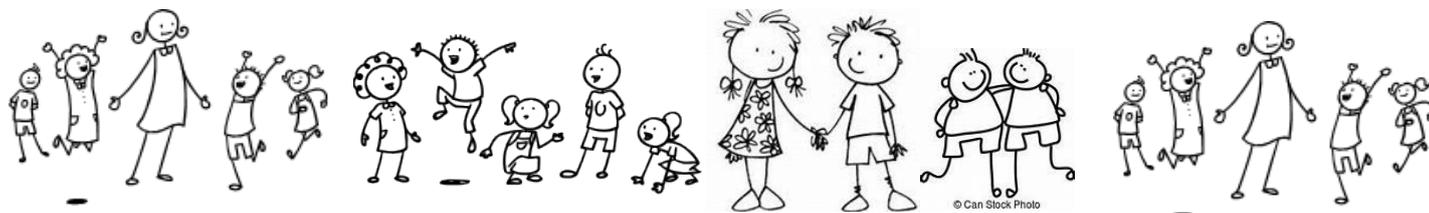


QU'EST-CE QUI A CHANGÉ POUR L'IME DE MONTAUDIN ?

Jusqu'à ces dernières années, les enfants accueillis à l'Institut Médico-Educatif bénéficiaient - au sein de l'établissement - d'interventions éducatives, thérapeutiques (psychiatre, psychologue, kiné, psychomotricien, orthophoniste...) et étaient suivis par un médecin et une infirmière.

Quant à l'aspect « scolarisation », trois groupes d'enfants, que l'on dénommait Unités d'Enseignement, étaient constitués selon leurs capacités d'apprentissage. Trois enseignants détachés de l'Education Nationale et ayant reçu une formation spécialisée les prenaient en charge toujours au sein de l'IME.

En 2019, l'Apeï Nord Mayenne s'est engagée dans une démarche d'inclusion en milieu scolaire ordinaire et nous avons implanté sur Mayenne deux de ces groupes que l'on nomme désormais « Unités d'Enseignement Externalisées » (UEE): l'une au sein d'une école primaire et l'autre dans un collège. En janvier 2022, une 3^e Unité a été implantée au Lycée Léonard De Vinci.



QU'EST-CE QU'UNE UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE ?

Une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) est un dispositif médico-éducatif, un mini IME en quelque sorte, implanté en milieu scolaire ordinaire. Elle peut être composée - en fonction des besoins des jeunes - de personnels enseignant, éducatif et thérapeutique.

L'objet principal est de mettre en place, pour les élèves en situation de handicap, un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :

- d'un **parcours de scolarisation** s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'Education Nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'**interventions éducatives** et thérapeutiques.

POURQUOI CETTE DECISION D'IMPLANTER LES GROUPES DE L'IME DANS UNE ECOLE ?

- ✓ Les effectifs diminuent en particulier au niveau des plus jeunes parce que l'accompagnement en milieu ordinaire se développe.
- ✓ La société d'une manière générale et les attentes des familles en particulier évoluent et demandent une transformation de l'offre médico-sociale.

POURQUOI LA VILLE DE MAYENNE ?

- Elle nous a proposé une école disposant de locaux pour nous accueillir.
- Elle nous offre une continuité : primaire > collège > lycée.
- Elle offre une diversité de lieux évoluant de plus en plus vers l'accessibilité (santé - loisirs - bibliothèque...) et des activités plus nombreuses.
- Elle nous permet de travailler sur l'ensemble du territoire Nord Mayennais.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES RECHERCHÉS ?

- ❖ Permettre à tout enfant en situation de handicap, quel que soit son niveau d'autonomie, de participer socialement et de **prendre sa place dans notre société**.
- ❖ Permettre dès le plus jeune âge, le **VIVRE ENSEMBLE** des enfants **AVEC ET SANS HANDICAP** qui lorsque ces derniers seront devenus adultes considéreront le modèle de la société inclusive comme allant de soi.

QUELLE EST L'ACTIVITÉ DE L'IME DE MONTAUDIN AUJOURD'HUI ?

40 jeunes sont accueillis au sein des 3 unités créées à Mayenne et 15 sont accueillis à Montaudin au sein du service SSEPIA dédié aux enfants et jeunes présentant un trouble du spectre autistique.

La démarche inclusive concerne tous les jeunes (55) et se concrétise par de nombreux partenariats avec les établissements scolaires et les collectivités territoriales pour les équipements sportifs, culturels, sociaux...

La dynamique va dans les deux sens ! Il est à noter que l'établissement de Montaudin accueille tous les mardis matin une classe de l'école publique pour des séances de sport.

Monique DOUDARD





Spectacle Arlequin et Cie 2022

L'atelier théâtre « Arlequin & Cie » a commencé ses répétitions le samedi 1er octobre. 14 jeunes sont venus faire un essai durant le mois d'octobre, chaque samedi. Le 19 novembre, nous avons constitué le groupe d'acteurs qui présentera une partie en ouverture des adultes. Ils présenteront en juin, le spectacle complet (1 heure à 1 heure 30). Pour l'instant, la pièce n'est pas officiellement choisie. Nous vous communiquerons l'info dès que cela sera fait.

Le principe de l'atelier théâtre est de permettre aux jeunes de 8 à 16 ans, de pouvoir apprendre à s'exprimer, à parler avec son corps, à gérer son stress, à prendre la parole en public, etc... au travers d'exercices. L'atelier se retrouve tous les samedis après-midi de 13h30 à 15h30 à la Salle de la Rabine. L'année se clôture par un spectacle qui permet de mettre en pratique ce que les jeunes ont appris durant la saison.

Vous pourrez les applaudir à la Salle des Fêtes de Montaudin, en première partie des Saltimbanques :

Le samedi 4 février 2023 à 20h30

Le dimanche 5 février 2023 à 14h15

Le vendredi 10 février 2023 à 20h45

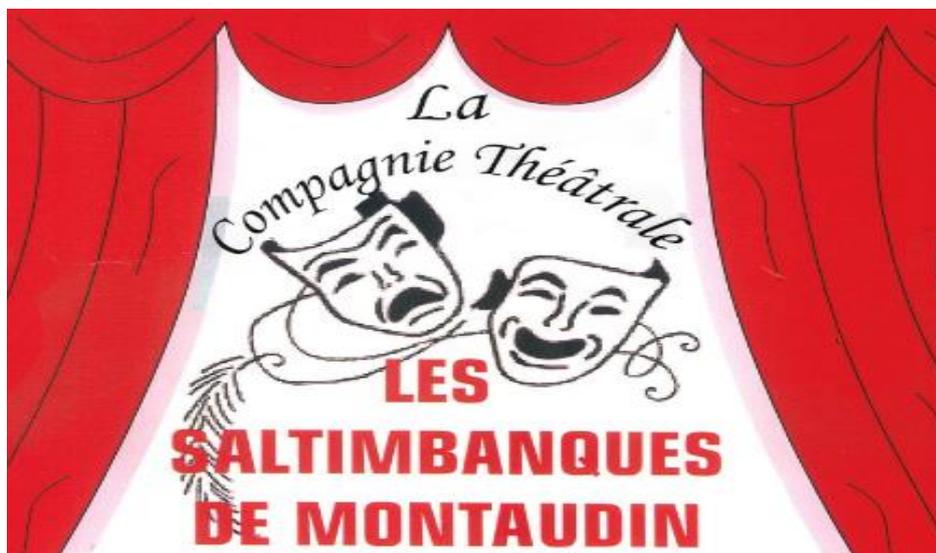
Le samedi 11 février 2023 à 20h30

Vous pouvez noter sur vos agendas, le spectacle des jeunes :

Le vendredi 30 juin 2023 à 20h30 à la Salle de la Rabine

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.





La compagnie des Saltimbanques a commencé ses répétitions le vendredi 02 septembre. 9 acteurs s'entraînent tous les vendredis et un dimanche par mois pour vous apporter larmes et rires en février. Un nouvel acteur a quitté l'atelier pour rejoindre les adultes : Lucien Chartier et deux sont de retour parmi nous : Amida Boittin et Romain Thomas.

Cette année, nous vous présenterons la pièce : « **La Fessée** » de **Jean De Létraz**.

La première partie sera assurée par l'atelier théâtre : "**Arlequin et Cie**".

Vous pourrez entrer dans cette ambiance comique à la Salle des Fêtes de Montaudin dès :

Le samedi 4 février 2023 à 20h30

Le dimanche 5 février 2023 à 14h15

Le vendredi 10 février 2023 à 20h45

Le samedi 11 février 2023 à 20h30

Les réservations des places seront possibles dès la mi-janvier. Alors, à vos agendas !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Ecole Sacré-Coeur – Montaudin
Ecole Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tanière

Le samedi 25 juin 2022, lors de la « Fête de l'été » à Saint Berthevin la Tanière, tous les élèves étaient heureux de présenter un petit spectacle à leurs familles.



Le mardi 5 juillet 2022, tous les élèves du RPI se sont retrouvés sur le site de Saint Berthevin la Tanière pour une célébration avec le Père Jean Luc Roblin, des jeux organisés par les grands, un pique-nique, ...



Pour l'année scolaire 2022 – 2023, la répartition pédagogique est la suivante :

A Montaudin :

TPS, PS, MS, GS et CP avec Sylvie LERAY et Ingrid LE GODAIS (ASEM)

A Saint Berthevin la Tanière :

CE1, CE2, CM1 et CM2 avec Marie-Claudine CHAMPAGNE.

Tout au long de l'année scolaire, vous pouvez contacter Marie-Claudine CHAMPAGNE, directrice des 2 sites au 07 71 82 10 38 pour tous renseignements concernant le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Le projet d'école : « Les couleurs entrent à l'école ».

Voici quelques activités pour cette année :



Le 6 octobre 2022, les CE-CM sont venus à la médiathèque de Montaudin afin de lancer le projet « Parcours musique et poésie ». Ce projet est créé à l'initiative du Pôle culturel de la Communauté de communes du Bocage Mayennais : Ecole de musique et Réseau lecture.

Ils ont été accueillis par Cindy, Nadia et Ophélie. Ces dernières ont présenté le projet, créer des haïkus (poésie japonaise) et les mettre en musique. Les enfants ont pu découvrir des instruments d'Asie et des Tanukis (Esprits de la Nature).



Lors du premier trimestre, les enfants, du CP au CM2, ont eu des séances de natation à la piscine de Gorron.



Les CM1 et CM2 ont participé au cross du collège Saint Joseph le lundi 17 octobre.



En novembre 2022, toutes les classes sont allées au cinéma. Les enfants de maternelle et de CP sont allés voir « Petits contes sous la neige » et les CE-CM ont vu « Dilili à Paris »

Les enfants de GS et CP auront des séances de musique au cours de cette année scolaire.

Une sortie scolaire à la journée aura lieu pour les élèves de PS à CM2 en mai ou juin 2023.

*L'équipe éducative et les élèves
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.*

APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre)

OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)



Le 25 juin 2022, en partenariat avec le Comité des Fêtes de Saint Berthevin la Tanière, l'OGEC a organisé la « Fête de l'été ». Cette dernière a rencontré un franc succès car tous, petits et grands étaient heureux de se retrouver. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

En fin d'année scolaire, l'APEL a offert un bon d'achat aux élèves de CM2.



Merci Kathleen !

A la fin de l'année scolaire, des présents ont été offerts à Kathleen Duval. Elle a travaillé en tant qu'ASEM auprès de Sylvie Leray, professeure des écoles et des enfants du 6 janvier 2020 au 8 juillet 2022.

Merci à elle pour son intégration, sa bienveillance et son écoute. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa nouvelle vie professionnelle.



Suite aux Assemblées Générales de l'APEL et de l'OGEC qui se sont déroulées le mardi 11 octobre 2022 et aux élections du mardi 18 octobre 2022, voici la composition de ces 2 associations :

APEL

Présidente : Marina Forveille

Trésorière : Émeline Liger

Secrétaire : Pauline Coutard

Membres : Lise Bazin, Maud Cantin, Karine Cousin, Sandra Foucault, Céline Lebrun, Ludivine Le Maguer, Bélinda Lombardelli, Neige Mariet, Stéphanie Renault, Gauthier Vandecandelaere, Audrey Gendron, Aurélie Cahoreau, Olivier Moreau, Mylène Dodard, Carole Boulanger

Vice-Présidente : Estelle Udry

Vice-Trésorière : Audrey Fleuret

OGEC

Présidente : Lise Bazin

Trésorier : Gauthier Vandecandelaere

Secrétaire : Stéphanie Renault

Vice-Présidente : Céline Lebrun

Vice-Trésorière : Audrey Fleuret

Vice-Secrétaire : Belinda Lombardelli

Membres : Karine Cousin, Marina Forveille (membre de droit), Sandra Foucault, Emeline Liger, Audrey Gendron, Aurélie Cahoreau, Olivier Moreau, Mylène Dodard, Carole Boulanger, Ludivine Le Maguer, Estelle Udry.

Cette année, 6 nouveaux membres ont accepté d'intégrer les bureaux, nous leur souhaitons la bienvenue.

Ces 2 associations ont remercié chaleureusement Mickaël Leray qui a œuvré pour l'école pendant plusieurs années en tant que président de l'APEL.

L'APEL a relancé sa soirée dansante en salle le samedi 12 novembre 2022. Exceptionnellement, elle a eu lieu dans la salle des fêtes de Pontmain, les travaux de la salle des fêtes de Montaudin n'étant pas terminés. Des repas à emporter étaient également en vente. Cette manifestation a eu du succès et les parents d'élèves ont pris plaisir à renouveler l'organisation de celle-ci.

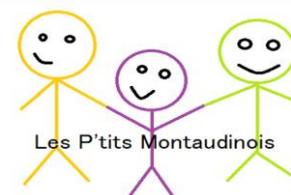
L'OGEC a participé au Marché de Noël de Saint Berthevin la Tannière le samedi 03 décembre où elle a vendu des objets décoratifs réalisés par les élèves des 2 sites ainsi qu'un livre de recettes confectionnés par les différentes familles du RPI. Un grand merci à tous pour leur participation.

Pour 2023, les 2 associations ont pour projet de renouveler la vente de brioches en février, la vente de fleurs au printemps et l'organisation d'une soirée de fin d'année scolaire avec un petit spectacle des enfants.

Tous les parents du RPI vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.



Les P'tits Montaudinois



Cette année, le marché de Noël ne sera malheureusement pas au rendez-vous.

La salle des fêtes est actuellement en travaux, aucun lieu n'est possible pour vous accueillir et accueillir nos exposants.

Bien sûr, nous gardons l'objectif de l'association de faire un geste pour les enfants.

Nous avons décidé d'offrir un chèque pour les trois structures (IME, école publique et école privée) afin de leur permettre d'acheter de nouvelles fournitures en fonction de leur besoin.

Nous espérons que la salle des fêtes sera fonctionnelle l'année prochaine pour vous confirmer de nouveau un marché de Noël, le 26 novembre 2023 et de vous accueillir comme il se doit.

En attendant nous réfléchissons pour un rendez-vous au printemps afin de se retrouver.

A bientôt



La Présidente,
Neige MARIET

APE ECOLE PUBLIQUE DE MONTAUDIN

KERMESSE

Cette année, la kermesse a pu être organisée avec le spectacle des enfants et un repas dans la cour de l'école ainsi que la traditionnelle après-midi jeux et la tombola.



Cette année de gros lots étaient à gagner.

Le bureau a été voté le 30 septembre :

Présidente : Mme Emmanuelle ROBERT

Vice-Présidente : Mme Mary COUPÉ

Trésorière : Mme Pauline FEILLER

Trésorière-adjointe : Mme Delphine CHOLLET

Secrétaire : Mme Lucie MOITIÉ

Nous avons perdu deux de nos plus anciens membres, nous les remercions pour toute l'aide et le temps qu'elles ont donné

Amélie et Céline

L'association souhaite à tous, petits et grands, une bonne année 2023





TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS

Le team cycliste Montaudinois a clôturé sa saison officielle fin octobre avec 26 adhérents, dont 5 nouveaux cette année. Une quarantaine de circuits sont proposés aux cyclistes dans le bocage mayennais et ses environs, allant jusqu'à 95 kms avec des moyennes de 29 km/h. Une très belle allure pour des cycloportifs, le tout en sécurité, avec une voiture suiveuse.

Certains cyclistes ont participé à des brevets, randonnées ou encore endurathlon. L'association a également organisé une sortie pique-nique à « la Ferrières aux étangs », les virades de l'espoir et un contre la montre pour ses adhérents, avec comme objectif de faire perdurer l'ambiance qui est bien installée dans ce groupe.

Cette année, le team cycliste Montaudinois a renouvelé ses tenues avec de nouvelles couleurs. L'aide de nos sponsors est capitale pour notre association. Un grand merci aux transports Tarot, les maisons Passiva, Jérémie Chataigner Menuiserie/agencement, transports Moutel, Val créatif Ernée, Mickaël Louaisil charpente/couverture, Agor St Ellier du Maine, Giant Mayenne, ainsi que la commune de Montaudin pour leur soutien.

9 coursiers font également parti du team avec de beaux résultats dont plusieurs victoires, ainsi qu'une 2^{ème} place aux régionaux masters, de Jérôme Tournerie.

De nouveaux adhérents devraient nous rejoindre et ainsi étoffer le groupe pour une belle saison 2023.

MEILLEURS VŒUX 2023





ASC LANDIVY

Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin la Tannière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même des communes limitrophes à notre département.

Le club atteint 109 pratiquants répartis en 6 catégories : U7 (débutants) - 8 joueurs ; U9 - 24 joueurs, U11 - 24 joueurs ; U13 - 16 joueurs ; U15 - 16 joueurs et U18 - 21 joueurs. **Pour MONTAUDIN, les effectifs sont composés de 1 U9, 1 U11, 1 U15 et 1U18.**

Depuis début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U11), à Landivy (U13 et U15) et à LARCHAMP pour les U7 et U9. 8 éducateurs-animateurs bénévoles : Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Yann LEDAIN, Franck TESNIERE, Rémi LOCHIN et Dimitri HAMON assurent cet entraînement très suivi par les jeunes. Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Chaque samedi, 12 équipes sont engagées.

Les U7 et U9 (plateaux à LARCHAMP) sont encadrés par Michel PELÉ, Franck TESNIERE, Alexis LEMARCHAND, Rémi LOCHIN, Arnaud PODVIN et Laurent ROISIL. Ils participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE.

Les U11 (2 équipes, l'une en secteur, l'autre en inter secteur-NORD MAYENNE) avec Antoine RENAULT et Emmanuel MOREAU. Ils jouent à PONTMAIN.

Les U13 (1 équipe) jouent à LANDIVY. Ils sont encadrés par Sébastien POTEVIN, Hugo ROISIL et Valentin CROTTÉ.

Les U15 jouent à FOUGEROLLES et sont encadrés par Stéphane HAMON et Alexis GENEVÉE.

Quant à l'équipe U18, elle joue à LANDIVY et est encadrée par Thierry JOSSOMME et Benoît BAUDIN.

La 1^o phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district. Les résultats sont encourageants.

BRAVO à tous ces jeunes et aux 29 dirigeants qui les entraînent et qui les encadrent.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile. Un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale à la fin de chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les COLLECTIVITES CANTONALES et LOCALES pour la mise à disposition des terrains, salles, vestiaires...et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de jeunes de bien fonctionner.

Vous pouvez consulter notre nouveau site internet : <https://www.asclfoot.fr/>



Constitution du bureau :

Président : Thierry BAZILLE

Vice-président : Yann LEDAIN

Secrétaires : Edgar GESLIN et Eglantine GESLIN

Trésoriers : Jean LEMARCHAND et Thierry JOSSOMME

A titre informatif, près de 29 bénévoles se dévouent chaque semaine pour l'encadrement des jeunes les mercredis et samedis ainsi que pour la gestion du club.

CONTACTS : Thierry BAZILLE 06 09 38 66 80 - Edgar GESLIN 06 76 95 47 35 - Eglantine GESLIN 06 13 55 06 67

Jean LEMARCHAND 06 89 62 47 66

Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2023



La saison se poursuit pour les footballeurs du LMFC !

En senior, l'équipe est sur une très bonne dynamique avec 7 victoires sur 7 matchs joués dans son groupe de 3^{ème} division.

Une montée en fin de saison est possible avec une équipe motivée, de la qualité technique et surtout une bande de copains.



L'équipe vétérans est 6^{ème} de son groupe avec 4 victoires et 4 défaites. Un effectif de 21 joueurs cette saison qui permet de faire tourner l'effectif et d'être compétitif.



Du côté des petits, beaucoup de matchs gagnés cette saison sur les plateaux et des équipes qui prennent du plaisir tous les week-ends et c'est bien la base du foot à cet âge....

Une buvette solidaire pour les virades de l'espoir ont permis de récupérer la somme de 128 euros pour la recherche contre la mucoviscidose.

Le club a organisé sa soirée du foot le samedi 3 décembre à la salle des fêtes de Larchamp.

Un tournoi de futsal et un concours de palets devraient avoir lieu en 2023.

Merci à nos sponsors : Les ambulances du Maine à Fougerolles, les pépinières Dauguet, Fabien Hériveau carreleur, la supérette Coccimarket, Pascal Leblanc menuiserie, le garage Bahier à la Pellerine, Nicolas Brault traiteur et le Super U.

Devenir Bénévole à l'ADMR

Vous disposez de temps libre que vous cherchez à occuper bénévolement dans une ambiance conviviale, vous avez besoin de vous sentir utile en menant une action solidaire, rejoignez l'ADMR de MONTAUDIN.

En Mayenne, les services à domicile de l'ADMR sont animés par une équipe de plus de 600 bénévoles, répartis au sein de 47 associations locales, qui connaissent bien les habitants, les institutions et l'économie de leurs communes et qui bénéficient de formations régulières. Grâce à ce réseau et à son engagement, l'ADMR aide près de 10000 personnes et emploie plus de 900 salariés sur le département.

L'ADMR de MONTAUDIN intervient auprès de tout public : familles, retraités, non retraités, dans les communes de CARELLES, LARCHAMP, LEVARE, St BERTHEVIN LA TANNIERE, MONTAUDIN, PONTMAIN, St ELLIER DU MAINE, St MARS SUR LA FUTAIE.

. 165 personnes sont actuellement aidées par l'équipe de 17 salariées.

Les bénévoles, acteurs et moteurs de l'association, rencontrent les personnes qui souhaitent être aidées, trouvent la meilleure solution à leur demande, recrutent et organisent le travail des salariés d'intervention. Des formations sont proposées par le réseau ADMR pour aider chaque bénévole à assurer ces missions.

+ d'info 

Choisir une nouvelle orientation professionnelle qui a du sens, avec l'ADMR, premier réseau d'aide à la personne.

Acteur économique et employeur de proximité, le réseau ADMR recrute des Aides à domicile. Si les métiers de l'aide à la personne réclament une vraie technicité et des savoir-faire spécifiques, les formations « métier » sont facilement accessibles. La variété des missions permet de proposer du travail aux personnes en reconversion professionnelle : avec ou sans formation, avec peu ou pas d'expérience professionnelle. En effet, pour commencer dans le secteur, le plus important est d'avoir le savoir-être adéquat.

Les bonnes conditions sont réunies pour tenter l'aventure de l'aide à la personne :

- Accès facile aux formations
- Perspectives d'évolution
- Un secteur d'activité en croissance et qui répond à un besoin social majeur
- Priorité au CDI
- Temps et frais de déplacements indemnisés

L'ADMR de MONTAUDIN recrute. Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

**J'aime
donner du sens
à mon travail.
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas
vous ?**



CLUB DE L'ESPOIR



Le club de l'Espoir invite tous ses adhérents et futurs adhérents à son assemblée générale qui aura lieu le jeudi 26 janvier 2023 à 11 h à la salle des fêtes de Montaudin. A cette occasion il sera remis les cartes d'adhérents aux prix de 15 € suivi d'un repas (pot au feu).

Bien vouloir s'inscrire avant le 12 janvier.

Bonne année à tous et à vos familles !

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Concours de belote

Dates	Clubs	Lieux
Mardi 7 février 2023	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Lundi 20 février 2023	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Lundi 27 février 2023	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Vendredi 3 mars 2022	MONTENAY	MONTENAY
Mardi 7 mars 2023	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 14 mars 2023	LA DORÉE	LA DORÉE
Mercredi 15 mars 2023	VAUTORTE	VAUTORTE
Mardi 4 avril 2023	LANDIVY	LANDIVY
Lundi 17 avril 2023	ERNÉE	ERNÉE
Mercredi 10 mai 2023	LARCHAMP	LARCHAMP
Mardi 4 juillet 2023	DÉSERTINES	DÉSERTINES

DIVERS

Dates	Clubs	Salles
Jeudi 16 mars 2023	Après-midi beignets MONTAUDIN	MONTAUDIN
Mercredi 12 avril 2023	Pétanque DÉSERTINES	DÉSERTINES
Vendredi 2 juin 2023	Repas intercantonal	ERNÉE
Vendredi 9 juin 2023	Loto cantonal	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Jeudi 27 juillet 2023	Pique-nique MONTAUDIN	MONTAUDIN

Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ



Photo de groupe avant de se diriger vers le restaurant
« A LA BONNE PLACE » pour un repas offert par la Commune.

Le mardi 18 octobre dernier, Monsieur le Maire, accompagné des adjoints, recevait en mairie les bénévoles qui livrent les repas à domicile.

Ce service qui existe depuis 2014 est très apprécié de la population.

Actuellement, une quinzaine de repas sont distribués chaque jour aux personnes âgées de la commune : une dizaine de repas sont livrés dans le bourg par les bénévoles du lundi au dimanche et quelques-uns sont livrés en campagne par l'agent communal du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements.

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).
A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Sortie en petit train marin avec l'EHPAD de Fougerolles



Les ateliers peinture pour apprendre et se détendre



La marche nordique pour découvrir son territoire

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

 [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS



Depuis quelques années l'association des donneurs de sang a des difficultés aux collectes.

En 2022, il y a eu 3 collectes.

L'association souhaite d'urgence retrouver de nouveaux donneurs ainsi que de nouveaux bénévoles pour que notre association perdure.

Pour atteindre notre objectif nous avons participé au forum des associations le 3 septembre 2022 à FOUGEROLLES DU PLESSIS.

La générosité et la mobilisation des donneurs et futurs donneurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients.

L'opération des motards ont du cœur a eu lieu cette année le dimanche 05 juin. Les motards sont passés dans le canton de Landivy.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons à FOUGEROLLES DU PLESSIS lors des prochaines collectes de 15 h 45 à 18 h 45 les :

- **Jeudi 30 Mars 2023**
- **Mardi 6 Juin 2023**
- **Mardi 5 Décembre 2023**



En attendant de vous voir lors des collectes, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

L'ADSB du bocage mayennais



Le RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus.

Grâce à la générosité des donneurs et l'engagement des équipes médicales, 5 276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53, il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations
17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tel: 02.43.90.68.10
Courriel: franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org



Les Virades de l'Espoir



Cette année les Virades de l'Espoir se sont déroulées les 24 et 25 septembre à LA DORÉE.

Au cours de ce week-end, nous avons pu profiter d'un concours de palets animé par les associations de la commune le samedi. Le dimanche la commune a pris le relais avec un lâcher de truites. A cette occasion une restauration rapide avait été mise en place le samedi et le dimanche.

Au nom de l'association, nous souhaitons remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire de ce week-end une belle fête au profit de « Vaincre la Mucoviscidose ». Le résultat est d'ores et déjà très bon.

Nous souhaitons aussi remercier les enfants des écoles du canton qui ont pris part à la vente de madeleines mise en place au cours du mois de mai.

Bien évidemment nous remercions aussi les généreux donateurs.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain à LANDIVY le 24 septembre 2023 où toute l'équipe des bénévoles vous attendra nombreux.

Dans chaque commune, il y a toujours un point de collecte pour vos journaux, alors n'hésitez pas à venir les déposer !

Pour plus de renseignements sur les points de collecte, vous pouvez vous adresser à la mairie de chaque commune.

Plus de renseignements :

Mr HERCEND Gérard : 06 04 09 92 68

Mr BARBEDETTE Philippe : 06 32 19 37 05

Page Facebook de l'association : Vaincre la muco



Tournoi de palets le samedi sur le terrain de foot de La Dorée

L'équipe des bénévoles le jour des Virades de l'Espoir



LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

Tout ceci peut être accompagné de gestes au quotidien qui feront baisser vos dépenses d'électricité, d'eau, et en parallèle protégeront notre planète.



Le saviez-vous ? L'eau est une ressource indispensable à notre vie qu'il est nécessaire de préserver pour ne pas l'épuiser. Le prix de l'eau est de plus en plus élevé. En changeant quelques habitudes, nous pouvons agir pour consommer moins et diminuer notre facture. Chaque personne consomme en moyenne 110 litres d'eau par jour. Cette consommation se répartit selon les usages suivants : seulement 7 % de la consommation sont réservés à la boisson et à la préparation des aliments. 93 % de l'eau consommée à la maison est utilisée pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères. Une douche de 5mn utilise 60 à 80 litres d'eau tandis qu'un bain nécessite 150 à 120 litres. Un robinet qui coule inutilement pendant 2 minutes c'est 25 litres d'eau gaspillés.

Les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles et finissent par coûter cher. Les sources de fuite peuvent être les joints des robinets, une chasse d'eau...



Le saviez-vous ? A la maison, les appareils électroménagers sont de plus en plus nombreux. Pour 80 % des français, leur consommation d'énergie est le second critère de choix d'achat, après leur prix. La consommation d'électricité d'un ménage français est de 2700 Kw/an en moyenne (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Vous pouvez retrouver ces conseils et astuces sur le site www.ecomotives.53.fr

Mes gestes au quotidien

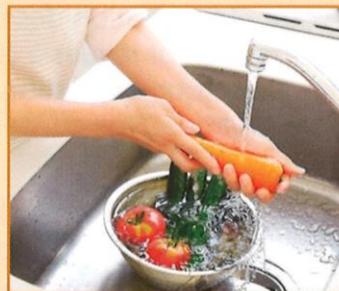


Dans la salle de bain, je ferme le robinet le temps de me brosser les dents, de me savonner les mains, je prends une douche plutôt qu'un bain.

Dans la cuisine, je ne laisse pas couler l'eau en faisant la vaisselle, je lave les légumes dans une bassine et je garde l'eau pour arroser les plantes.

Je m'équipe d'économiseurs d'eau sur le pommeau de douche ou d'éco-mousseurs sur les robinets.

Je surveille mon compteur d'eau en vérifiant que les chiffres ne changent pas lorsque je ne consomme pas d'eau. Je m'assure que ma chasse d'eau ne fuit pas : j'essuie l'intérieur de ma cuvette et je dépose une feuille de papier absorbant le long de la cuvette. Si elle est imbibée d'eau, il y a une fuite.



J'entretiens mes appareils de froid en dégivrant mon réfrigérateur et mon congélateur tous les 3 mois.

J'utilise ma machine à laver en privilégiant les cycles courts à basse température. Je m'équipe d'ampoules LED basse consommation.

Pour tous les petits appareils électriques (cafetière, grille-pain, box, téléviseur...), je les débranche dès lors que je ne les utilise pas et je ne les laisse surtout pas en veille. La consommation des veilles est comparable à une fuite d'eau.



UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE

L'association POLLENIZ est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de POLLENIZ est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés.

Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de lutttes collectives.

POLLENIZ accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de POLLENIZ peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).



Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) : POLLENIZ anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter POLLENIZ pour bénéficier de la formation adaptée

Plantes invasives : POLLENIZ propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement par leur propagation très rapide.



POLLENIZ c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :

POLLENIZ 53

17 Boulevard des Manouvriers

53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40

Polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr



MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place. 4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :
Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ. Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2023	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 13 février au 25 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 17 avril au 29 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 26 juin au 1 ^{er} septembre	Semaine 22	Semaine 24
Du 23 octobre au 3 novembre	Semaine 40	Semaine 41
Du 18 décembre au 22 décembre	Semaine 48	Semaine 49



Renseignements :
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

LUDO'ANIM

Tout public

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « PAUSES LUDIQUES » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Egalement, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHEQUE est ouverte :

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h
- et

Animations itinérantes

« Pauses Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit



Pour être informé des animations autour du jeu, il suffit de nous suivre sur les réseaux ou bien se renseigner auprès de ta commune

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...
...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 12 à 25 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 23 au 26 janvier 2023 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

- Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'Orientibus (bus de la Région)
- Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION

Mercredi 25 janvier de 16h à 19h30 à la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 15 février de 17h à 19h salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 24 février de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnelles et les jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage....

Entreprise,

association, service,...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation,...)

FORMATION Bafa dès 16 ans



Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 18 au 25 février 2023 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

Du 23 au 27 octobre 2023 formation approfondissement :

Inscription et renseignement auprès de de MIJ (Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par les services jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets (livres, concerts, festival,...).

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. *Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires*

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiativessitew.org

Suivez-nous sur les réseaux : Mij Bocage Mayennais

Programme des Randonnées 2023

Randonnée à la journée, possible à la demi-journée, se trouver au lieu de rendez-vous du pique-nique.

Pour les randos mensuelles 2 distances sont proposées : environ entre 7 et 12 kms



Dimanche 22 Janvier	PONTMAIN - Circuit surprise, 10 kms, 14h départ parking de la salle des Loisirs, 16h30 Galette des Rois	Georgette Groussard 02 43 05 08 90 - 06 24 58 49 29 Joël Goupil 06 21 85 79 85
Dimanche 19 Février	Le TEILLEUL(50) - Circuit du Tertre de Montécot, 8 ou 11 kms, 14h départ du Champ de Foire, rando déguisée	Guy Coupel 02 43 05 07 35 - 06 73 06 15 67
Dimanche 19 Mars	MONTOURS (35) -Circuit de Terre-Rouge, 8 ou 12 kms, 14h départ du Belvédère	Georgette Groussard 02 43 05 08 90 - 06 24 58 49 29
Dimanche 23 Avril	LANDIVY - Circuit de la Vallée du Moulin du Pré, boucle de 18 kms, rando à la journée , 10h départ de Belle-Place, RD 31, entre St Mars et Landivy, 12h30 pique-nique tiré du sac, au jardin de la Lortière, 14h départ rando	Thérèse Poisson 06 83 21 25 72
Lundi 1^{er} Mai	Brevet des Randonneurs, Pays de Château-Gontier	CDRP et club des Mil'Pat
Dimanche 21 Mai	Le BOURGNEUF la FORÊT - Circuit de l'Aumarin, 8 ou 12 kms, 14h départ de la salle Polyvalente	René Renault 06 81 83 49 31 Michel Foureau 06 31 17 08 36
Dimanche 25 Juin	FEINS (35) -Le Tour du Lac, rando à la journée , 2 boucles, 10h départ de l'étang du Boulet (8 kms), 12h30 pique-nique tiré du sac, 14h départ rando, boucle 10kms	Michèle Rousseau 06 72 57 23 71 MF.Ronceray 06 62 16 43 68
Du 24 Juin au 1^{er} Juillet - La Mayenne à pied -		
Dimanche 16 Juillet	BAGNOLES de l'ORNE (60) - rando à la journée , pique-nique tiré du sac Autres infos seront communiquées ultérieurement	Michèle Rousseau 06 72 57 23 71 Alain Coquelin 06 78 95 59 40
Dimanche 27 Août	ARGENTRE (53) - Circuits de la Jouanne, 18 kms en 2 boucles, rando à la journée , 10h départ du Plan d'eau, 12h30 pique-nique tiré du sac, 14h départ rando	Guy Coupel 06 73 06 15 67 Alain Coquelin 06 78 95 59 40
Dimanche 10 Septembre	LANDIVY - Foire d'Automne, 9h15 départ du site de la Foire	André Boudin 02 43 05 50 82 Gilbert Pilorge 06 31 67 29 17
Dimanche 17 Septembre	CHAILLAND - Circuit Inédit ,8 ou 12 kms, * Rando Patrimoine *, 14h départ parking de la salle des Sports	Yves Aubert 06 16 52 00 22
Dimanche 24 Septembre	LANDIVY * Virades de l'Espoir *	Georgette Groussard 02 43 05 08 90
Dimanche 15 Octobre	Le GENEST St ISLE - Circuits Marie-France Roguer et de la Bellangerie, 6 ou 11 kms, 14h départ du Parc du Plessis	Christine Danveau 06 07 33 00 20
Samedi 21 Octobre	Soirée châtaignes à St Berthevin la Tanière, 19h15 salle polyvalente	
Dimanche 19 Novembre	Le TIERCENT (35) - Circuit des Carrières, 9 ou 11 kms, 14h départ de la base des Loisirs	René Renault 06 81 83 49 31 Joël Goupil 06 21 85 79 85
Dimanche 17 Décembre	St HILAIRE du HARCOUËT (50) - Circuit surprise, 8 ou 12 kms, 14h départ Place de l'Eglise	Michel Foureau 06 31 17 08 36
2 PROJETS EN COURS	- Un SEJOUR - et une semaine de randonnées, 6 étapes, en itinérance, PONTMAIN - Le MONT ST MICHEL, par le GR 34 et GR 39	



Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h précises 8 à 10 kms ... 0,50€ la sortie ou 2€ les 6 sorties

11 Mai	LOUVIGNE du DESERT (35) Place Bochin	Christine DANVEAU	22 Juin	Les LOGES-MARCHIS (50) Place de l'Eglise	Alain COQUELIN
25 Mai	La CHAPELLE-JANSON (35) Plan d'eau	Michèle ROUSSEAU	6 Juillet	FORÊT DE FOUGERES (35) Carrefour de Chênedet	Georgette GROUSSARD
8 Juin	MONTAUDIN Place de l'Eglise	Alain LABBÉ	20 Juillet	MELLE (35) Place de l'Eglise	Christine DANVEAU



INFORMATIONS 2023

A noter : * Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié*, consultez notre site, avant chaque organisation. [Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com](http://randobocage.blogspot.com)

TARIF 2023 :

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Covoiturage : pour les randonnées du dimanche, 13 H15, Place Haute de la Mairie à PONTMAIN

PRÉVOIR : bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie l'hiver, bottes rarement.

CERTIFICAT MÉDICAL : **OBLIGATOIRE** à la 1^{ère} adhésion, à renouveler tous les 3 ans, sont concernés tous les adhérents, sous condition : à chaque renouvellement de la licence, après avoir rempli un questionnaire, fournir une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée (documents fournis par nos soins).

LA LICENCE est **OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Philippe FREARD tél : 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél : 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

POUR LES NON-ADHERENTS, à aucun club de randonnée :

Participation demandée par sortie : 2 € par personne - Adhérents à autre clubs : 0,50 €

« LA MARCHE A PIED NETTOIE L'ESPRIT ET REND GAI » (Samivel)

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois - 8 à 9 kms

Départ à 14h : 3 janvier : Fougerolles du Plessis, départ Place de l'Eglise – André Boudin
7 février : Lévaré, départ Place de l'Eglise – Yves Aubert
7 mars : Le Loroux (35), départ Place de l'Eglise – Georgette Groussard
4 avril : La Bazouge du Désert (35), parking de la boulangerie – Christine Danveau

Départ à 9 h 30 : 2 mai : St Mars sur la Futaie, départ Place de l'Eglise – René Renault
6 juin : Montaudin, départ Place de l'Eglise – Alain Labbé
4 juillet : La Dorée, – départ Place de l'Eglise – Alain Coquelin

Départ à 14 h : 5 septembre : Monthault (35), – départ Place de l'Eglise – Christine Danveau
3 octobre : St Berthevin la Tanière, – départ parking de la salle communale – Joël Goupil
7 novembre : Fougères (35), – départ parking du Nançon – Guy Coupel
5 décembre : Pontmain, – départ Place Haute de la Mairie – Marie-France Ronceray

Réunion du 05 juillet 2022

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS « 15, LA CHAUVINIÈRE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

DECLARATION D'INTENTION D'EXERCER OU NON UN DROIT DE PREFERENCE SUR LE BOIS DE FORGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préférence pour ce bien.

DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST BERTHEVIN LA TANNIERE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE STE MARGUERITE

Monsieur le Maire fait savoir que pour l'année 2022, 10 enfants de MONTAUDIN fréquentent l'école « Sainte Marguerite » de ST BERTHEVIN LA TANNIERE (CE2-CM1-CM2). Le coût par élève étant de 362 € (fixé par délibération du Conseil Municipal de MONTAUDIN en date du 09 novembre 2021), le montant de la participation de la Commune de MONTAUDIN pour la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE s'élève à 3 620,00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser cette somme à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE.

INFORMATIONS DIVERSES

Restitution de la mission ACR 35 :

Monsieur le Maire fait savoir qu'un audit a été réalisé à la cuisine centrale du 22 au 24 mars dernier. Sa restitution a eu lieu le 17 juin en présence des membres de la commission de la cuisine centrale et du personnel. L'objectif de cet audit est d'optimiser la gestion de la cuisine centrale tout en maîtrisant le déficit.

Biens Georgeault :

Le compromis de vente a été signé le 16 juin dernier pour un montant de 55 000 € (hors frais de notaire) pour l'ensemble des biens.

Réunion du 06 septembre 2022

FIN DU CREDIT-BAIL : CESSION DE L'ATELIER DE MECANIQUE DE PRECISION A L'ENTREPRISE COUPÉ (ECS)

Considérant que le crédit-bail est terminé depuis le 31 juillet 2022 ;

Considérant que l'entreprise COUPÉ Stéphane est à jour dans le paiement de ses loyers (la dernière échéance ayant été prélevée le 20 août 2022) ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre à l'entreprise COUPÉ les biens issus du crédit-bail : un bâtiment à usage d'atelier de mécanique de précision d'une superficie de 228 M2 avec vestiaires et sanitaires, autour de ce bâtiment, les abords à usage de voie d'accès et de parking.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN SIS « 9, LA CHAUVINIÈRE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

INFORMATIONS DIVERSES

Courrier école privée : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des représentants de l'école privée qui sollicitent un rendez-vous avec les élus pour discuter des modalités de transfert des enfants à la cantine lorsque celle-ci sera de nouveau fonctionnelle début 2023. Il est décidé de les rencontrer (adjoints et commission cuisine centrale) le lundi 19 septembre prochain à 20 h.

Salle des fêtes :

- choix des couleurs : des essais de couleur vont être réalisés.
- inauguration / portes ouvertes : la fin des travaux étant prévue le 14 décembre 2022, Il est retenu la date du samedi 17 décembre (en option) pour une journée « inauguration - porte ouverte ».
- mise en service de la salle (locations) : pas de locations en 2022, début des locations début 2023.
- réflexion sur la tarification des locations : Une commission tarification composée de Mr le Maire, Gérard Lory, Monique Doudard, Michaël Leray, Cindy Duval, Christophe Destouches et Christelle Buchard se réunira les 15 et 28 septembre prochain.

Inondations au Parc : à la suite des fortes pluies du 02 septembre dernier, Monsieur le Maire accompagné de Gérard Lory et Monique Doudard se sont déplacés sur site. Des aménagements seront réalisés par la Commune. Il sera nécessaire de mettre en place un talus en amont.



**DECISION SUR 2 BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : « 4, RUE DE BRETAGNE »
ET « 27BIS + 27TER, RUE DE NORMANDIE »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ces biens.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE DE GESTION 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que les documents ont été transmis à chaque conseiller par mail à l'appui de la convocation. Il présente les éléments principaux à retenir de ces deux dossiers :

- ⇒ 7,025 Kms de réseau eaux usées
- ⇒ 21 361 M3 assujettis à l'assainissement
- ⇒ 298 branchements raccordés
- ⇒ 1 station d'épuration pour 660 équivalent-habitant :
- 4,82 T MS produites - 7,04 T MS de boues évacuées - 100 % des bilans réalisés conformes
- Hygiénisation des boues liquides par lait de chaux depuis 2021
- 920 ml hydrocurage préventif avec le camion
- 690 ml de passage caméra
- 5 interventions de débouchage



En 2021 :

Poursuite du contrat jusqu'au 31/12/2022

Poursuite de l'étude du schéma directeur d'assainissement

Bouchage récurrent du réseau dans les fonds de pré derrière la cité du Moulin Péan, la difficulté d'accès au réseau en amont de la station (rue du parc) nécessite la réfection ou la modification de ce réseau.

Compte de Gestion 2021 :

Recettes part Commune = 26 511,34 €

Recettes part SAUR = 22 161,18 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel et le compte de gestion 2021 du service assainissement collectif.

FIXATION DES TARIFS DE LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal prend connaissance du travail réalisé par la commission et après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de locations de la salle des fêtes applicables au 1^{er} janvier 2023 :

	Commune	Hors Commune
Après-midi dansant, soirée dansante, bal SANS REPAS (associations)	280,00 €	350,00 €
Soirée familiale AVEC REPAS (associations)	330,00 €	400,00 €
Forfait week-end (vendredi APM au dim soir) particulier	490,00 €	
Forfait week-end (vendredi APM au dim soir) assos, Entreprises	490,00 €	650,00 €
Réunion de famille 1 REPAS (particulier)	280,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier)	310,00 €	
Concours de belote, loto, bourse aux jouets, déballage de vêtements, exposition	100,00 €	140,00 €
Repas associatif entre adhérents (1 repas)	200,00 €	250,00 €
Saint-Sylvestre	500,00 €	
Soirée théâtrale, spectacle, concert, marché de Noël	100,00 €	150,00 €
Assemblée générale des associations	gratuit	100,00 €
Vin d'honneur (salle hall d'accueil)	70,00 €	
Vin d'honneur (salle parquet)	100,00 €	
Réunion de famille après une sépulture	50,00 €	
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle hall d'accueil)	100,00 €	
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle parquet)	150,00 €	
Caution (salle hall d'accueil)	300,00 €	
Caution (salle parquet)	600,00 €	

Indemnité pour non-nettoyage ou nettoyage insuffisant des salles et appareils de cuisine	30 € par heure de ménage réalisée par l'agent communal
Indemnité pour inoccupation de la salle le jour fixé et non annulée 2 mois avant la date	50 % du prix de la location réservée

Location de couverts, l'unité	0,06 €
-------------------------------	--------

Vaisselle cassée ou manquante :

Assiette (l'unité)	3,90 €
Tasse (l'unité)	2,50 €
Verre (l'unité)	1,20 €
Couvert (l'unité)	1,50 €
Soupière, plat à poisson, corbeille à pain, pot à café	16,15 €
Plat inox (l'unité)	12,55 €
Mobilier cassé	Prix valeur à neuf

INFORMATIONS DIVERSES

Illuminations de Noël : Monsieur le Maire informe que le coût des illuminations de Noël représente seulement 30 € pour 25 jours d'utilisation. Le Conseil Municipal accepte de maintenir les illuminations de Noël en reportant d'une semaine plus tard leur installation.

Des consignes ont également été données pour le chauffage dans les bâtiments communaux (pas plus de 19 degrés).

Eclairage public : Monsieur le Maire propose de modifier l'éclairage public de la façon suivante :

↳ INTERRUPTION TOTALE de l'éclairage du 20 mai au 15 août de chaque année (au lieu du 1^{er} juin au 15 août)

↳ Sur le reste de la période : INTERRUPTION de 8 h à 17 h et de 22 h à 6 h 30 (au lieu de 6 h)

↳ Dans la nuit du samedi au dimanche : Rue des Poules - 1 lampe sur les 3 mâts « Place de la Mairie » + petit candélabre « Place de la Mairie » : ECLAIRAGE de 18 h à 3 h du matin (au lieu de 18 h à 8 h du matin)

↳ Suppression de l'éclairage pendant les nuits des 24-25-26-31 décembre et 1^{er} - 02 janvier de chaque année qui était éclairé auparavant de 17 h à 8 h du matin.

Le conseil municipal valide ces modifications et autorise Monsieur le Maire à prendre un nouvel arrêté sur la réglementation de l'éclairage public.

Réunion du 08 novembre 2022

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : « 13A, RUE D'ERNÉE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF ET L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA CCBM POUR LA PERIODE 2022-2026 CONCERNANT LE SERVICE PERISCOLAIRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur le Maire fait savoir que la Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic réalisé au préalable sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La Démarche CTG poursuit 4 enjeux majeurs :

- Proposer un projet familial et social adapté à chaque territoire,
- Rendre plus lisible les actions communes avec la construction d'un projet global,

- Renforcer le travail entre les institutions,
 - Dégager les moyens pour développer des actions innovantes et expérimentales sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais
- La CTG garantit l'application des 5 principes socle de ce cadre politique de référence :
- La complémentarité des politiques menées dans un souci de cohérence et d'efficacité,
 - Le recherche de l'équité territoriale pour être au plus près des besoins et corriger les inégalités socio-démographiques et de territoire,
 - L'accessibilité aux services pour l'ensemble des utilisateurs sans discrimination,
 - L'ancrage territorial des actions menées qui peuvent être spécifiques selon les communes,
 - La participation des habitants au projet de territoire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✎ Résilie le Contrat Enfance Jeunesse au 31 décembre 2021.
- ✎ S'engage dans la démarche de Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 et avec l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.
- ✎ Prend acte du plan d'actions et du principe de financement de la CTG ("bonus territoire" inscrit dans les conventions d'objectifs et de gestions pour tous les équipements soutenus")
- ✎ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Convention Territoriale Globale ainsi que toutes pièces et actes utiles à cette affaire.

FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES EXTERIEURES POUR L'ANNEE 2023 POUR LES ENFANTS SCOLARISES AUX ECOLES DE MONTAUDIN

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le coût de fonctionnement concernant la participation des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés aux écoles de MONTAUDIN.

Les modalités de participation sont les suivantes : coût réel d'un élève de classe maternelle et coût réel d'un élève de classe primaire, sachant que les dépenses prises en compte pour le calcul 2023 étant celles du compte administratif de l'année 2021 et les effectifs de l'école publique au 1^{er} octobre 2022.

Il fait part que pour l'année 2023, le coût s'élève à 1 378 € pour un élève de la classe maternelle et 454 € pour un élève de la classe primaire, soit :

	École privée		École publique		Participation demandée
	maternelle	primaire	maternelle	primaire	
St Berthevin la Tannière	6	6	4	5	18 774 €
St Ellier du Maine	1	0	4	1	7 344 €
Larchamp	0	0	4	6	8 236 €
Le Loroux	0	1	0	0	454 €
TOTAL	7	7	12	12	34 808 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les montants ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander ces participations aux communes extérieures sur l'année 2023.

ADHESION AU CONTRAT GROUPE DE COUVERTURES DES RISQUES STATUTAIRES PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LA PERIODE 2023-2026

Monsieur Le Maire expose :

Les dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux affiliés à la CNRACL confèrent à ces derniers des droits au maintien de tout ou partie de leur traitement en cas de maladie, maternité, accident du travail ainsi qu'au versement d'un capital décès.

Les agents relevant de l'IRCANTEC (titulaires non affiliés à la CNRACL et contractuels) bénéficient également, sous certaines conditions, d'un régime de protection sociale dérogatoire de droit commun.

Afin d'éviter que ces dépenses obligatoires ne soient supportées par la collectivité employeur, il est recommandé de souscrire une assurance spécifique couvrant ces risques statutaires.

Le Centre de Gestion a conclu sur le fondement d'une procédure avec négociation avec Siaci-Saint-Honoré et Groupama, un contrat groupe « Assurance des risques statutaires » par capitalisation, d'une durée de 4 ans (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026).

Le contrat entraîne des frais de gestion de 6 % du montant de la prime versée à l'assureur auprès du CDG 53.

Monsieur le Maire propose de souscrire pour le personnel de la collectivité, au 1^{er} janvier 2023, les garanties telles que définies dans le contrat groupe.

Pour les agents affiliés à la CNRACL :

- ✎ Le Conseil municipal retient un taux de **7,90 %** (hors frais de gestion du CDG 53) avec franchise de 15 jours fermes en arrêt maladie ordinaire et prise en charge des indemnités journalières à 100 %.

Il décide de prendre l'option suivante : Couverture des charges patronales avec pourcentage retenu de 45 %.

Pour les agents affiliés à l'IRCANTEC :

↳ Le Conseil municipal retient un taux de **1,40 %** (hors frais de gestion), avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

Il décide de prendre l'option suivante : Couverture des charges patronales avec pourcentage retenu de 40 %.

Le Conseil Municipal confie au Centre de Gestion de la Mayenne, par voie de convention, la gestion dudit contrat au taux de 6 % du montant de la prime payée à l'assureur et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux articles L. 2122-23 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente les décisions prises en vertu des délégations de pouvoir en vigueur :

↳ Par décision en date du 17 août 2022 : remplacement d'un chauffe-eau dans le logement communal situé « 5, Rue du Tilleul » près de l'entreprise BOIN pour un montant de 980,90 € HT soit 1 078,99 € TTC.

↳ Par décision en date du 21 septembre 2022 : acquisition d'un ordinateur portable pour la classe cycle 2 près de la société CONNECS INFORMATIQUE pour un montant de 909,17 € HT soit 1 091,00 € TTC.

↳ Par décision en date du 30 septembre 2022 : acquisition d'un défibrillateur pour la salle des fêtes près de la société D-SECURITE pour un montant de 1 255,00 € HT soit 1 506,00 € TTC.

↳ Par décision en date du 03 novembre 2022 : attribution de l'appartement communal situé « 8, Place de la Mairie » à Mme FURON Chloé au 05 novembre 2022.

ORGANISATION DE L'INAUGURATION DE LA SALLE DES FETES PREVUE LE 17 DECEMBRE PROCHAIN

Monsieur le Maire présente la liste des invités pour l'inauguration qui se déroulera à 11 h. Cette liste n'apporte aucune observation particulière du conseil municipal.

La population sera invitée l'après-midi (de 14 h à 17 h) pour la porte ouverte. Une affichette sera distribuée par la Poste dans tous les foyers de Montaudin.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire fait savoir que pour donner suite au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, il a l'obligation de désigner au sein du conseil municipal, un correspondant incendie et secours. Ce correspondant assurera, sous l'autorité du Maire, un appui au plus près du citoyen en matière d'information et de sensibilisation sur les risques, de renforcer les liens avec les services d'incendie et de secours. Courant 2023, les correspondants seront invités à des rencontres territorialisées avec le SDIS et l'AMF. Après concertation, Christophe DESTOUCHES est désigné correspondant incendie et secours.

DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Demande de l'association des parents d'élèves du collège Louis Launay :

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme BARBEDETTE Christelle, présidente de cette association qui sollicite la commune pour une subvention afin d'aider au financement de projets des collégiens (voyages à l'étranger, soirées cirque et théâtre, sorties extra-scolaires, etc...). Le Conseil Municipal accepte de verser à cette association la somme de 100 €.

Demande de l'équipe enseignante de la SEGPA du collège René Cassin :

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de l'équipe de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège René Cassin d'ERNEE qui sollicite la commune pour une subvention afin d'aider au financement d'un séjour en classe de neige. Un enfant de la commune qui fréquente cet établissement est concerné par ce voyage. Le Conseil Municipal accepte de verser à la SEGPA du collège René Cassin d'ERNEE la somme de 100 €.

Demande de l'EHPAD « Eugène Marie » :

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme BIDENNE, Directrice de l'EHPAD « Eugène Marie » qui sollicite la commune pour une subvention afin d'aider à l'organisation d'une fête de Noël au sein de l'établissement le dimanche 4 décembre prochain. Le Conseil Municipal accepte de verser à l'EHPAD « Eugène Marie » la somme de 200 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Prochaine réunion de conseil municipal :

La prochaine réunion se tiendra le mardi 06 décembre (au lieu du 13).



INFOS PRATIQUES

OBJETS TROUVÉS



Quelques objets trouvés et apportés en mairie attendent leur propriétaire :

- 1 bâton de marche
- 1 sac de sport
- 1 foulard
- 1 montre femme

REPAS COMMUNAL DU 3EME AGE

La commune invite tous les aînés de Montaudin à partager un déjeuner suivi d'un après-midi festif, musical, animé par Pascal PERTRON :

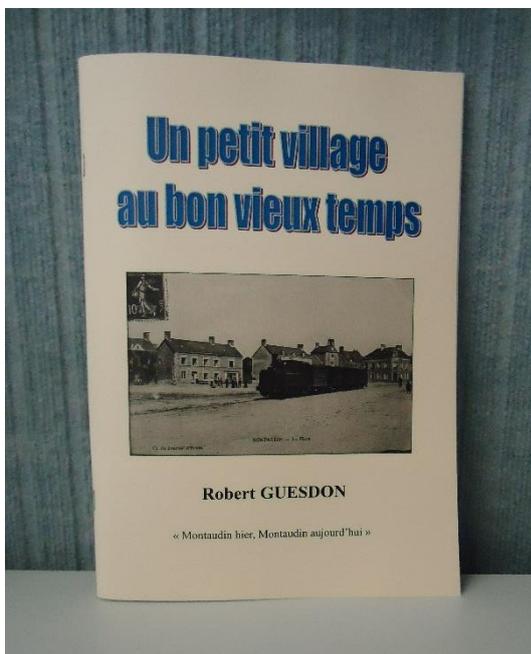
le samedi 1^{er} avril 2023 à la salle des fêtes.

Tous les montaudinois(es) âgé(e)s de 65 ans et plus sont convié(e)s ainsi que leur conjoint(e).

Des invitations nominatives seront envoyées courant février.

Cependant, si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu d'invitation en février, il ne faudra pas hésiter à vous manifester près du secrétariat de la mairie.

LE LIVRE « UN PETIT VILLAGE AU BON VIEUX TEMPS »



Le livre de Mr Robert GUESDON, intitulé « Un petit village au bon vieux temps » est toujours en vente à la Mairie au prix de 5 €.

Ce livre édité en 2006, reprend des chroniques pleines d'humour et d'un brin de philosophie qui racontent la vie simple et malgré tout joyeuse du village de MONTAUDIN tout au long du 20^{ème} siècle.

A découvrir ou redécouvrir.... N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Mes factures de chauffage explosent, j'aimerais réduire mes charges.

J'ai froid l'hiver et chaud l'été.

Ma salle d'eau n'est plus adaptée, je risque de chuter à tout moment.

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Mayenne

VOUS ACCOMPAGNE DANS
VOS PROJETS DE RÉNOVATION

En partenariat avec :



CONTACTEZ-NOUS

 **02 43 91 19 91**

 **contact.mayenne@solihha.fr**



Montage et suivi des dossiers de demande de subventions pour l'ensemble des financements mobilisables

(Anah, Ma Prime Rénov', Certificats d'Économie d'Énergie, Région Pays de la Loire, Conseil Départemental de la Mayenne, Communautés de Communes, Caisses de retraite...)

- Performance énergétique
- Adaptation du logement / maintien à domicile
- Rénovation globale

C'EST NOUVEAU

Désormais, nous vous accompagnons également dans vos démarches auprès de :



Retrouvez-nous également lors de nos permanences locales (sans rendez-vous)

Renseignez-vous auprès de votre Communauté de Communes

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Mayenne

21 rue de l'Ancien Evêché
BP 70 837
53 008 LAVAL Cedex
02 43 91 19 91

Signal Conso

Un nouveau service public au bénéfice des consommateurs !



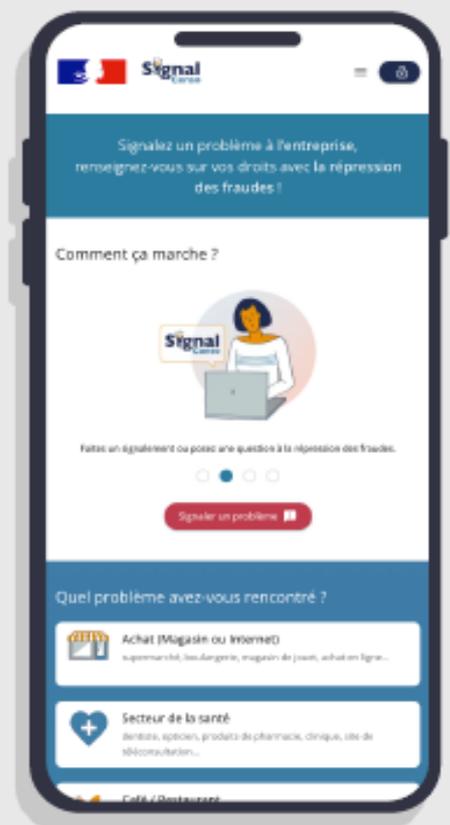
*Problème lors d'achats en ligne ?
Produit qui ne fonctionne pas ?
Rongeur dans un restaurant ?
Victime d'une arnaque ?
Problème de livraison ?*

...

signal.conso.gouv.fr



 **SIGNALEZ !**



DG **CCRF**

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...



Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Logement : Caf, Mayenne Habitat



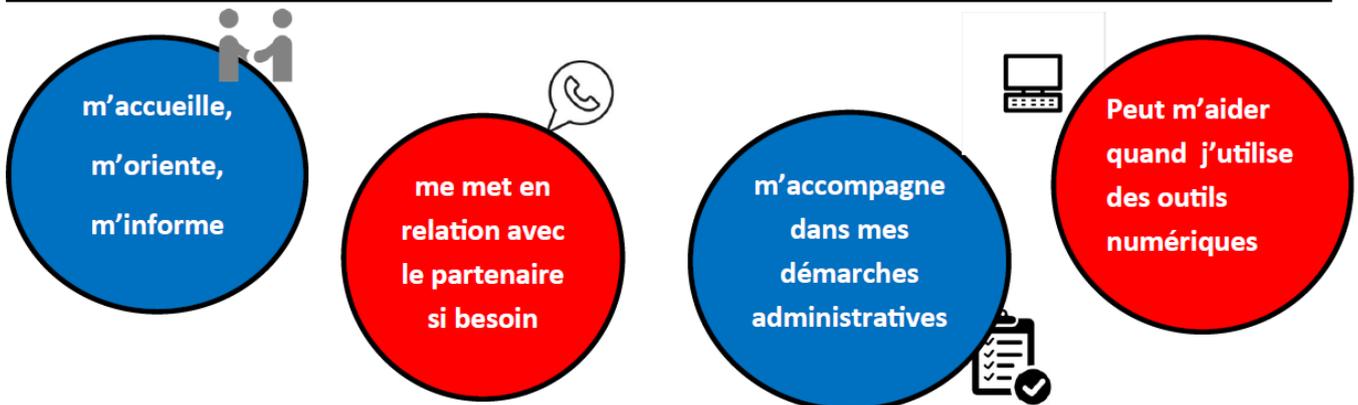
Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion



Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Landivy

2 rue de Normandie - 53190 LANDIVY

Tel: 02.43.05.47.40

@: France-service@landivy.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



OBJECTIF
CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ?

Garçons et filles de nationalité française

OÙ ?

À la mairie de ton domicile

QUAND ?

Dès 16 ans

AVEC QUOI ?

Votre carte d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



ATTENTION

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le secrétariat de la mairie ne procédera plus à l'envoi de convocation dans le mois du seizième anniversaire du jeune.

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

ASSISTANTE SOCIALE

Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous.
Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)

PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous
✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39

MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)

Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr :
⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle »
⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges »
⇒ MAYENNE – Pôle santé – **sans rendez-vous** les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53

Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Mairie de GORRON : 1^{er} et 4^{ème} mardi de chaque mois
De 9 h à 12 h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58

Mairie de LANDIVY : 2^{ème} jeudi de chaque mois
De 9 h 30 à 12 h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05

Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3^{ème} vendredi de chaque mois
De 9 h à 12 h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79

HORAIRES D'OUVERTURE

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	Du 1 ^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30 (19 h sur demande)	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « 1A Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	12 h 40 – 15 h 11 h 10 – 13 h 10	 LA POSTE	

Bonne année



Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication
Tél : 02 43 05 31 47 mail : mairie-montaudin@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :
mardi - mercredi - jeudi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h
Vendredi et samedi : 9 h – 12 h